

Pour régler votre abonnement

POUR UN RÈGLEMENT EN 8 FOIS SANS FRAIS

Jusqu'au 5 janvier :

- **par courrier** à l'aide du formulaire ci-après.
- **par internet** sur feria.dax.fr, à l'aide de votre numéro de référence communiqué ci-joint.

POUR UN RÈGLEMENT EN 4 FOIS SANS FRAIS

Jusqu'au 5 mai

Par courrier : A l'aide du formulaire ci-après.

Par internet : Sur feria.dax.fr, à l'aide de votre numéro de référence communiqué ci-joint.



AU COMPTANT



EN 8 FOIS :

Paiements mensuels de janvier à août 2017



EN 4 FOIS :

Paiements mensuels de mai à août 2017

ATTENTION : au-delà du 5 mai 2017, les places de votre abonnement ne vous seront plus garanties.